

Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur l'Asie du Sud-Est

JUILLET 2020

Résumé

Les conséquences sanitaires, économiques et politiques de la COVID-19 se font sensiblement sentir dans toute l'Asie du Sud-Est, mais le virus ne s'est pas propagé aussi rapidement dans cette région que dans d'autres parties du monde. La réponse apportée jusqu'à présent par les pays de la sous-région est riche d'enseignement. En effet, malgré une faible marge de manœuvre budgétaire, les États ont agi vite pour maîtriser la pandémie et en éviter les pires effets.

Néanmoins, comme dans de nombreuses autres régions du monde, la pandémie a apporté son lot de souffrances, touchant les plus vulnérables de manière disproportionnée. Elle a mis à nu les inégalités qui traversent les sociétés, les problèmes de gouvernance et le caractère non durable de la trajectoire actuelle de développement. Elle a exacerbé les risques existants et fait apparaître de nouveaux défis, notamment pour la paix et la sécurité ainsi que pour les droits humains.

La présente note de synthèse retrace la façon dont les onze pays¹ de l'Asie du Sud-Est font face aux effets immédiats de la COVID-19. On y trouve une description de la réponse socio-économique apportée par la sous-région ainsi que quatre séries de recommandations en faveur d'une reprise devant mener à un avenir plus durable, plus résilient et plus inclusif :

- > La **lutte contre les inégalités** doit être au cœur tant des mesures de relance à court terme que des changements de politique et des mesures visant à reconstruire en mieux à long terme. Les politiques pourraient donner la priorité à la réduction des inégalités de revenus, de richesse et d'accès aux services de base et à la protection sociale. Cet objectif suppose d'intensifier les investissements en vue de renforcer les systèmes de santé dans la sous-région et d'accélérer les progrès vers la couverture médicale universelle. Il est nécessaire d'engager des mesures à court et à long terme qui répondent aux besoins des groupes vulnérables (travailleurs du secteur informel, femmes et filles, personnes handicapées, migrants et réfugiés), étant entendu que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.
- > La **réduction de la fracture numérique** en Asie du Sud-Est permettrait de faire en sorte que les personnes et les collectivités ne soient pas laissées pour compte dans un monde toujours plus numérique, où les services et les aides reposent de plus en plus sur la conscience et la maîtrise du numérique et sur l'accès aux outils informatiques.

¹ Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor Leste et Viet Nam.

- > Le **verdissement de l'économie** doit être une priorité. À cette fin, les pays d'Asie du Sud-Est pourraient inscrire l'inclusion et la durabilité à long terme dans leurs plans de relance face à la COVID-19, notamment en investissant davantage dans la décarbonation des économies.
- > Le **respect des droits humains et de la bonne gouvernance** reste un socle fondamental. Par définition, reconstruire en mieux suppose d'assurer le respect et la réalisation des droits humains fondamentaux ainsi que la protection de l'espace civique. Tous les États de la région ont soutenu l'appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général. Il importe que cet engagement se traduise par des changements sur le terrain et que les pays veillent à ce que les réponses mises en œuvre face à la COVID-19 tiennent compte des situations de conflit.

Au niveau national, l'Organisation des Nations Unies soutient les réponses apportées par les États à la COVID-19 en distribuant des fournitures médicales essentielles, en offrant un soutien technique et financier en faveur des programmes de protection sociale, en évaluant les effets socio-économiques du virus et en mettant au point des stratégies d'atténuation. L'Organisation s'efforce également de satisfaire les besoins des réfugiés et des migrants de retour, d'aider les États à sensibiliser aux risques liés à la COVID-19 et de lutter contre la recrudescence de la violence contre les femmes et les enfants pendant la pandémie.

I. Comment l'Asie du Sud-Est fait face aux effets immédiats de la COVID-19

PROGRÈS DANS LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA SANTÉ AVANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Lorsque la COVID-19 est apparu au début de 2020, l'Asie du Sud-Est n'était déjà pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. La sous-région était en retard dans la réalisation de tous les objectifs sauf deux (figure 1)². Malgré la vigueur de sa croissance économique, la sous-région se caractérise par de fortes inégalités, une faible protection sociale et un large secteur informel³, par une régression dans le domaine de la paix, de la justice et de la mise en place d'institutions efficaces, ainsi que par des niveaux inquiétants de dommages aux écosystèmes, de perte de biodiversité, d'émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air.

Parallèlement, la plupart des pays d'Asie du Sud-Est se sont dotés de moyens efficaces pour faire face aux urgences de santé publique⁴, et disposent aujourd'hui de capacités de détection précoce et de signalement des épidémies comparables à celles des pays développés⁵.

C'est là le signe de la forte volonté de la sous-région d'améliorer les capacités nationales en matière de santé et de respecter les normes sanitaires internationales⁶.

Néanmoins, le degré de préparation du secteur de la santé en Asie du Sud-Est varie d'un pays à l'autre (figure 2)⁷. D'après l'indice de la couverture sanitaire universelle de l'Organisation mondiale de la Santé, l'indice médian est de 61 sur 100, signe qu'il reste beaucoup à faire. Plus de la moitié des pays de la sous-région sont vulnérables en raison de la fragilité de leurs systèmes de santé. Il en est ainsi du Cambodge, de l'Indonésie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao et du Timor Leste. Parmi les 11 pays faisant l'objet de la présente note, la situation est particulièrement préoccupante pour le Myanmar et les Philippines, qui avaient des besoins humanitaires préexistants et ont donc été intégrés dans le récent [Plan de réponse humanitaire global](#).

2 Sauf indication contraire, toutes les données citées dans la présente note de synthèse sont fournies par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

3 CESAP, « Inequality of Opportunity in Asia and the Pacific: Education », *Documents d'orientation sur le développement social*, n° 2018-01, 2018.

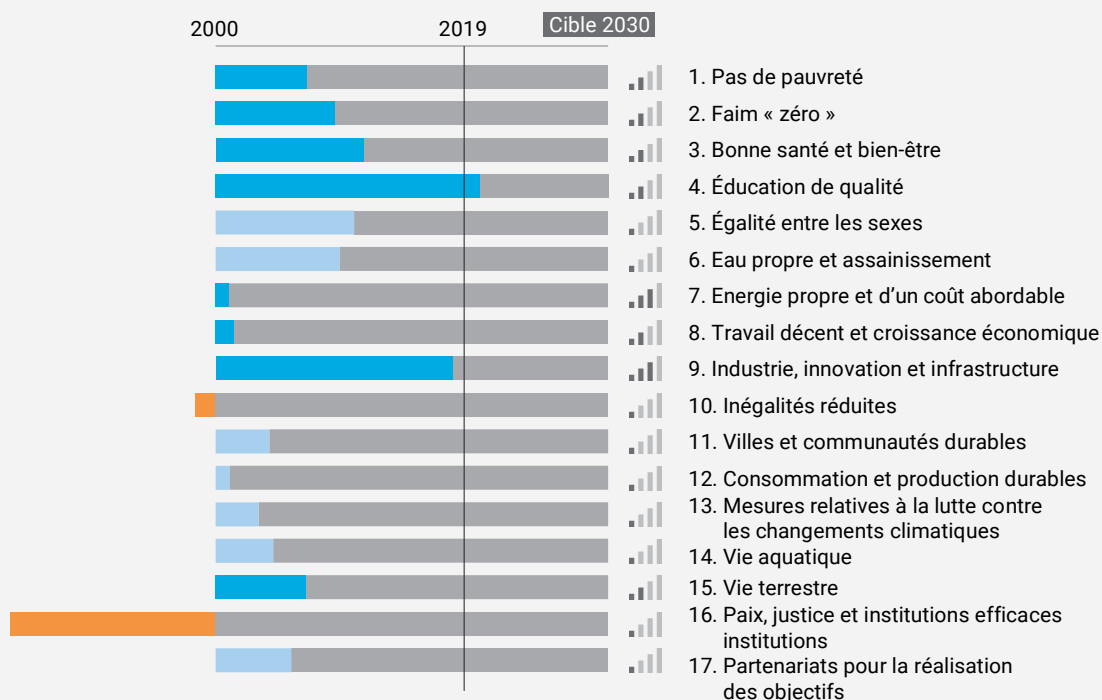
4 Selon les données sur l'état de préparation des pays figurant dans la base de données de l'Observatoire mondial de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé.

5 Selon les données du Global Health Security Index, projet élaboré par la Nuclear Threat Initiative, le Johns Hopkins Center for Health Security et l'Economist Intelligence Unit.

6 Ibid.

7 Évaluation fondée sur les données relatives aux indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

FIGURE 1 : ÉTAT DES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR L'ASIE DU SUD-EST DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source : ESCAP.

FIGURE 2 : ÉTAT DE PRÉPARATION DES PAYS D'ASIE DU SUD-EST FACE À LA COVID-19

Faible à haut	Développement humain			Système de santé			Connectivité		
	Indice de développement humain (IDH) (indice) 2018	IDH ajusté aux inégalités (IDHI) (pourcentage) 2018	Inégalités dans l'IDHI (pourcentage) 2018	Médecins (pour 10 000 personnes) 2010-2018	Infirmières et sages-femmes (pour 10 000 personnes) 2010-2018	Lits d'hôpital (pour 100 personnes) 2017-2018	Dépenses de santé (en pourcentage du PIB) 2016	Abonnements téléphonie mobile (pour 100 personnes) 2017-2018	Abonnements Internet fixe large bande (pour 100 personnes) 2017-2018
Singapour	0,935	0,810	13,3	23,1	72	24	4,5	145,7	28,0
Brunéi Darussalam	0,845			17,7	66	27	2,3	131,9	11,5
Malaisie	0,804			15,1	41	19	3,8	134,5	8,6
Thaïlande	0,765	0,635	17,0	8,1	30	21	3,7	180,2	13,2
Philippines	0,712	0,582	18,2	12,8	2	10	4,4	110,1	3,7
Indonésie	0,707	0,583	17,5	3,8	21	12	3,1	119,8	3,3
Viet Nam	0,693	0,580	16,3	8,2	14	26	5,7	147,2	13,6
Timor-Leste	0,626	0,450	28,0	7,2	17	59	4,0	103,2	0,0
Rép. Dém. Pop. lao	0,604	0,454	24,9	5,0	10	15	2,4	51,9	0,6
Myanmar	0,584	0,448	23,2	8,6	10	9	5,1	113,8	0,2
Cambodge	0,581	0,465	20,1	1,7	10	8	6,1	119,5	1,0

Source : Adaptation de l'indice de développement humain.

MAÎTRISER LA PROPAGATION DU VIRUS

À l'heure actuelle, la sous-région compte un nombre de cas d'infection et de décès dus à la COVID-19 par habitant sensiblement plus faible que la plupart des autres régions du monde, même si les chiffres varient d'un pays à l'autre⁸. Le Cambodge, la République démocratique populaire lao, le Timor Leste et le Viet Nam n'avaient, à l'heure de la présente note, recensé aucun décès lié à la COVID-19. Néanmoins, la progression du virus n'est pas encore stabilisée. Jusqu'à aujourd'hui, les pays d'Asie du Sud-Est où le taux de mortalité est le plus élevé sont l'Indonésie et les Philippines (figure 3)⁹.

La COVID-19 est certes arrivée en Asie du Sud-Est plus tôt que dans le reste du monde, mais les pays de la sous-région ont dans l'ensemble pris plus rapidement des mesures de confinement¹⁰, alertant le public sur le virus peu après la confirmation du premier cas dans le monde. Ainsi, par exemple, la Thaïlande a officiellement annoncé le premier cas de COVID-19 le 13 janvier 2020¹¹. Les pays d'Asie du Sud-Est ont mis en moyenne 17 jours pour déclarer l'état d'urgence ou imposer des mesures de confinement après la confirmation de 50 cas (figure 3)¹². Si l'épidémie de SRAS en 2003 les a sensibilisés à l'importance des tests, les capacités de dépistage demeurent variables d'un pays à l'autre. Dans certains pays, comme aux Philippines, le dépistage à grande échelle n'est pas encore possible. Cette situation risque de conduire à une sous-détection des infections et de faire obstacle au suivi de l'évolution de l'épidémie. Une analyse plus détaillée des

données épidémiologiques est nécessaire pour comprendre les tendances à l'échelle locale, notamment dans les milieux à forte densité de population tels que les mégapoles, les bidonvilles, les centres de détention et les prisons. Il en va de même pour les situations de conflit et de crise humanitaire ainsi que pour les travailleurs migrants de retour au pays.

En outre, il est devenu difficile de se procurer des équipements de protection individuelle en dehors de la sous-région¹³. Certains pays producteurs de tels équipements connaissent encore des pénuries, car les mesures de confinement entravent les activités de production. Les importations d'équipements de protection individuelle en provenance de partenaires commerciaux non parties aux accords de libre-échange de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se heurtent à des obstacles tarifaires élevés. L'insuffisance des équipements et autres fournitures a accentué l'exposition au virus du personnel de santé qui a également été stigmatisé.

La plupart des mesures d'atténuation prises dans la sous-région ont été adoptées dans le cadre des lois nationales régissant la gestion des catastrophes ou des situations d'urgence sanitaire, sans nécessairement que les droits humains soient pris en compte ou que la déclaration officielle de l'état d'urgence soit soumise au contrôle requis. Dans certaines circonstances, l'application des mesures d'urgence a soulevé des interrogations. La question s'est notamment posée du respect des exigences de nécessité, de proportionnalité et de non-discrimination ainsi que des normes

8 Selon les données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies et les indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

9 Organisation mondiale de la Santé, données consultables aux adresses suivantes : <https://experience.arcgis.com/experience/56d2642cb379485ebf78371e744b8c6a> et <https://worldhealthorg.shinyapps.io/wproccovid19/>.

10 Selon les données de l'Oxford Covid-19 Government Response Tracker.

11 COVID-19 – Chronologie de l'action de l'OMS, consultable à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news-room/detail/27-04-2020-who-timeline--covid-19>.

12 Calculs de la CESAP à partir des données du CEIC (consulté le 28 mai 2020) et de diverses sources nationales.

13 Sithanoxay Suvannaphakdy, « COVID-19: Who supplies protective equipment in ASEAN? », *The Jakarta Post*, 4 mai 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.thejakartapost.com/academia/2020/05/04/covid-19-who-supplies-protective-equipment-in-asean.html>.

juridiques internationales, comme indiqué dans la note de synthèse sur la COVID-19 et les droits humains. La formulation vague des mesures d'urgence et l'absence des garanties et limites nécessaires sont susceptibles de restreindre les droits à l'information, à la vie privée et à la liberté de circulation, d'expression, d'association, de réunion pacifique et le droit d'asile. Dans certains cas, il n'est prévu aucune garantie (comme une clause d'extinction ou de révision, par exemple) pour organiser le retour au droit commun à la fin de la situation d'urgence. Aussi importera-t-il de contrôler l'application des dispositions d'urgence au regard du droit international des droits de l'homme.

Au cours de la pandémie, plusieurs États, comme Singapour et le Viet Nam, ont gagné la confiance de leurs citoyens en prenant acte de la réalité du problème, en communiquant rapidement, en tirant parti des institutions existantes, en définissant des mesures d'atténuation efficaces et en tenant un discours cohérent. Cette manière de procéder s'est souvent traduite par un plus grand respect des règles de distanciation physique et par un plus large accès du public à l'information.

RÉPONDRE AUX BESOINS SANITAIRES IMMÉDIATS, AUX VULNÉRABILITÉS ET AUX INÉGALITÉS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie a mis en évidence les difficultés rencontrées par les communautés, les groupes et les individus vulnérables qui n'ont souvent pas accès aux services de santé et sont exclus des politiques officielles et des mesures de protection sociale. Tel est notamment le cas

des migrants, des réfugiés, des apatrides et des déplacés, des populations autochtones, des personnes qui vivent dans la pauvreté ou qui n'ont pas accès à l'eau et aux installations sanitaires ou à un logement convenable, des personnes handicapées, des femmes, des personnes âgées, des personnes LGBTI, des enfants, ainsi que des personnes placées en détention ou en institution.

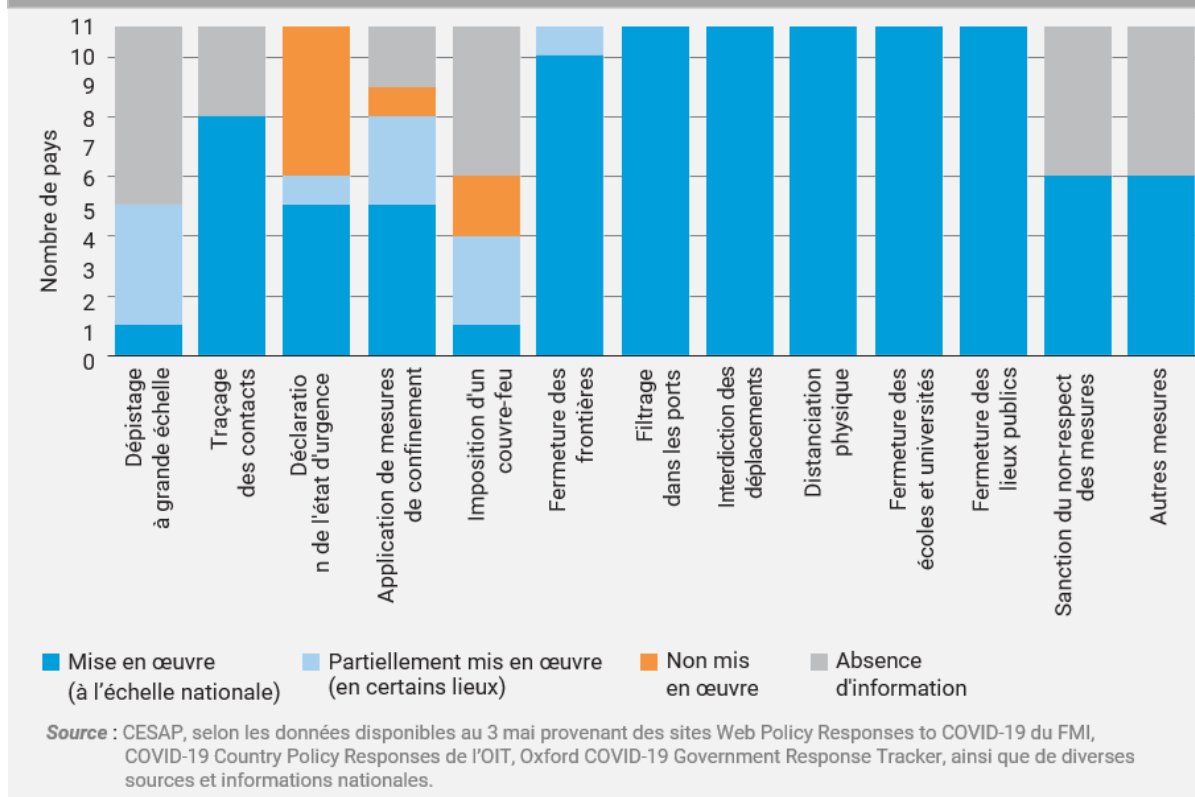
Les non-nationaux sont particulièrement exposés au risque d'être exclus des interventions de santé publique. Liée à des obstacles juridiques ou pratiques¹⁴, cette situation crée une vulnérabilité systémique pour le contrôle des maladies dans la sous-région.

C'est pourquoi plusieurs pays, dont le Cambodge, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande, ont élargi à tous les non-nationaux le dépistage et le traitement gratuits, et ont diffusé des informations sur les mesures de confinement en langue étrangère. Les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile ont également pris part à ces efforts. Toutefois, ces mesures n'ont pas empêché Singapour de connaître une deuxième vague d'infections imputée aux mauvaises conditions dans lesquelles vivent plus de 300 000 travailleurs migrants. Les personnes privées de liberté sont également plus vulnérables, notamment dans les prisons et les centres de détention surpeuplés. Certains États ont cherché à réduire la surpopulation carcérale en mettant en œuvre des programmes de libération anticipée et d'autres mesures de substitution à la détention.

Les pays en conflit sont particulièrement menacés. Au Myanmar, quelque 130 000 déplacés, issus de différentes communautés, sont confinés dans des camps dans l'État rakhine, tandis que plus de 800 000 réfugiés – principalement des Rohingya qui ont été contraints de fuir en 2017 – se trouvent au Bangladesh. Les hostilités en cours

14 Banque mondiale, « Potential Responses to the COVID-19 Outbreak in Support of Migrant Workers », consultable à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/428451587390154689/pdf/Potential-Responses-to-the-COVID-19-Outbreak-in-Support-of-Migrant-Workers-May-26-2020.pdf>.

FIGURE 3 : MESURES DE CONFINEMENT ET D'ATTÉNUATION LIÉES À LA COVID-19 EN ASIE DU SUD-EST



continuent de provoquer le déplacement de communautés, de faire des victimes et d'entraver l'accès humanitaire.

Les restrictions liées à la COVID-19 ont également eu une incidence sur la circulation des travailleurs humanitaires et l'acheminement de l'aide humanitaire. Ainsi, les campagnes de vaccination ont été interrompues aux Philippines, où la rougeole, la dengue et la poliomyélite sévissent toujours à l'état épidémique. Ce sont ainsi deux millions d'enfants de moins de deux ans qui pourraient cette année se retrouver sans protection face à des maladies évitables.

EXPLOITER LES TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE

Les pays d'Asie du Sud-Est n'ont pas tardé à mettre à profit les technologies, souvent mises au point localement, pour lutter contre la COVID-19. Tel est le cas de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam. Le traçage des contacts au moyen de smartphones, du système Bluetooth et d'interfaces de cartographie permet de retrouver rapidement les personnes ayant pu être en contact avec une personne infectée.

Les mégadonnées recueillies grâce à ces technologies peuvent permettre aux

chercheurs de mieux comprendre les modes de transmission et d'adapter les mesures à prendre en conséquence. Toutefois, en l'absence de contrôles appropriés, ces applications peuvent faire l'objet d'un usage abusif de la part des services de sécurité ou avoir certaines conséquences, notamment sur le droit à la vie privée. Ces mesures doivent s'accompagner de garanties effectives en matière de protection des données et doivent être non discriminatoires, proportionnées et justifiées par des objectifs légitimes de santé publique¹⁵.

LA PERSISTANCE DE LA VIOLENCE COMPROMET LA RIPOSTE ET LA REPRISE

Plusieurs pays d'Asie du Sud-Est sont le théâtre de conflits anciens. Tel est notamment le cas du Myanmar, où s'affrontent l'armée et les groupes armés ethniques. L'appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial lancé le 23 mars 2020 par le Secrétaire général a dans un premier temps donné quelques résultats positifs dans la sous-région. Toutefois, les mesures de cessez-le-feu ont depuis expiré ou fait long feu. Au Myanmar, alors que les forces armées du pays ont décrété un cessez-le-feu national temporaire le 9 mai à la suite de l'appel du Secrétaire général, les zones les plus touchées par le conflit en ont été exclues. L'intensification des combats dans l'État rakhine a aggravé le déficit de confiance dans le processus de paix et sapé les efforts que font les autorités civiles pour promouvoir une réponse inclusive à la COVID-19.

Par ailleurs, le trafic illicite et la criminalité organisée dans la sous-région ne semblent guère avoir été perturbés par les mesures de confinement généralisé et les restrictions de

déplacement. Ainsi, on n'a pas observé de diminution de la production et du trafic de drogue. Le trafic de personnes dans le golfe du Bengale et la mer d'Andaman a même augmenté¹⁶. Au nom de la lutte contre la COVID-19, certains pays ont refusé d'autoriser les réfugiés en mer à débarquer, alors que des mesures de dépistage et de quarantaine avaient été mises en place par le passé.

TIRER PARTI DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE DANS LE CADRE DE L'ASEAN POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

La coopération régionale est solide. L'ASEAN dispose d'un cadre de lutte contre la COVID-19 qui embrasse de multiples secteurs et présente un fort élément de coopération Sud-Sud. À un sommet extraordinaire tenu le 14 avril 2020 sous la présidence du Viet Nam, les dirigeants des pays de l'organisation ainsi que ceux de la Chine, du Japon et de la République de Corée se sont engagés à agir de façon concertée et résolue pour contrôler la propagation de la COVID-19¹⁷. La décision a été prise de renforcer encore la coopération en matière de santé publique et la recherche conjointe sur les vaccins et les médicaments antiviraux, d'améliorer l'information du public et de lutter contre la stigmatisation et la discrimination, ainsi que de mettre sur pied un fonds de riposte à la COVID-19 destiné à financer les achats et les activités de recherche conjoints. Les organes sectoriels de l'ASEAN ont arrêté des stratégies collectives pour atténuer l'incidence de la pandémie dans des domaines tels que le tourisme, la coopération en matière de défense, la

15 Nations Unies, « Note de synthèse : COVID-19 et droits humains – Réagissons ensemble ! », consultable à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/covid-19_et_droits_humains.pdf.

16 « Déclaration conjointe du HCR, de l'OIM et de l'ONUDC sur la protection en mer dans le golfe du Bengale et la mer d'Andaman », consultable à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/news/press/2020/5/5eb15b804/joint-statement-unhcr-iom-unodc-protection-sea-bay-bengal-andaman-sea.html>.

17 Déclaration du Sommet extraordinaire de l'ASEAN sur la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), consultable à l'adresse suivante : <https://asean.org/storage/2020/04/FINAL-Declaration-of-the-Special-ASEAN-Summit-on-COVID-19.pdf>.

résilience économique, la santé, l'agriculture et la sylviculture, le travail et l'emploi¹⁸. Dans le cadre du partenariat global ASEAN-ONU,

l'Organisation des Nations Unies adaptera son soutien technique dans le but de soutenir ces efforts.

18 Ainsi, par exemple, dans une déclaration commune sur la réponse à l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sur le travail et l'emploi, les Ministres du travail de l'ASEAN se sont engagés à renforcer la coopération en matière de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs et de protection des moyens de subsistance par le renforcement des systèmes de protection sociale, y compris pour les travailleurs migrants, consultable à l'adresse suivante : <https://asean.org/category/asean-statement-communiques/>.

Recommandations

- 1. Renforcer les systèmes de santé dans la sous-région, accélérer les progrès vers l'universalisation des soins de santé et investir dans des systèmes de santé résilients en mettant fortement l'accent sur les soins primaires.** Ces axes sont essentiels pour améliorer la préparation et la réponse à la COVID-19 et aux futures pandémies. Les faits sont là. Les pays qui avaient déjà consolidé leurs systèmes de santé étaient mieux armés pour atténuer les effets de la pandémie. L'accès aux équipements de protection individuelle pourrait être amélioré par la suppression des droits de douane sur les importations en provenance de partenaires non membres de l'accord de libre-échange.
- 2. Répondre aux besoins et aux droits des groupes vulnérables de la société dans le cadre de la réponse socio-économique.** Les États doivent veiller à ce que les politiques économiques tiennent compte de l'économie informelle et de ses travailleurs. Il est également nécessaire d'intégrer la dimension du genre dans les mesures d'intervention, tout comme il convient de procéder à la ventilation des données et l'inclusion des femmes ayant des responsabilités de soins dans les programmes d'assistance sociale¹⁹.

Toutes les réponses aux pandémies doivent envisager la question du handicap et prévoir la consultation des personnes handicapées²⁰. Les réfugiés et les demandeurs d'asile doivent être pris en compte dans les plans nationaux de lutte contre la COVID-19. Lorsque l'inclusion dans les programmes nationaux d'assistance économique n'est pas possible, l'aide financière apportée aux réfugiés et aux demandeurs d'asile doit être comparable à celle prêtée aux nationaux vulnérables.

- 3. Veiller à ce que les mesures d'intervention immédiate tiennent compte des situations de conflit.** Les parties aux conflits doivent faire taire leurs armes, conformément à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Elles doivent également faciliter le passage sûr, rapide et sans entrave des fournitures et des travailleurs humanitaires dans les pays et à l'intérieur des pays. Il faut intégrer une approche fondée sur les droits plus solide dans les protocoles nationaux relatifs aux catastrophes et aux urgences sanitaires. Les instruments de rétablissement et de consolidation de la paix des Nations Unies sont à la disposition de toutes les parties pour permettre une réponse inclusive adossée aux droits humains et bénéficiant à tous.

¹⁹ Nations Unies, « Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes et les filles », consultable à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/note_de_synthese_-_l'impact_de_la_covid-19_sur_les_femmes_et_les_filles.pdf.

²⁰ CESAP, « Policy Brief: Ensuring Disability Rights and Inclusion in the Response to COVID-19 », <https://www.unescap.org/resources/policy-brief-covid-19-and-person-disabilities>.

II. Riposte socio-économique : relancer les économies et les moyens de subsistance

La sous-région affronte désormais une crise socio-économique provoquée par la crise sanitaire et par la riposte. Selon les estimations, le PIB ne devrait croître en moyenne que de 0,1 % en 2020²¹, contre une prévision de 4,5 % avant l'apparition de la pandémie. La limitation de la circulation des personnes, y compris du tourisme, et la réduction des flux de biens et de services ont provoqué un fort ralentissement de l'activité économique. Il est nécessaire de mettre en place des réponses globales à grande échelle, en mettant l'accent sur les pays et les personnes les plus vulnérables. Il conviendra d'appliquer les enseignements tirés des mesures d'austérité prises après la dernière récession pour se concentrer sur une reprise centrée sur les personnes.

L'un des principaux objectifs à court terme doit être de maintenir les moyens de subsistance et l'activité économique. La perte de revenus entraîne un fléchissement de la demande et aggrave la récession, tandis que les inégalités exacerbent les clivages sociaux. Des chaînes d'approvisionnement durables et résilientes aux niveaux local et mondial sont nécessaires pour compléter les efforts de relance. Une mesure clef immédiate pourrait consister à réduire les tarifs douaniers et à ouvrir les frontières aux marchandises afin de relancer les échanges, ne serait-ce qu'à l'échelle régionale.

Les effets économiques, notamment le chômage, sont dévastateurs pour les plus marginalisés. Les droits économiques et sociaux ont été fragilisés, exacerbant les vulnérabilités, notamment le droit à la santé, à la protection sociale et à un travail décent, ainsi que les droits à une alimentation adéquate, à l'eau et à l'assainissement. Les pauvres des villes, ceux des zones rurales, les populations autochtones, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et les travailleurs de l'économie informelle sont particulièrement touchés. La crise menace de faire disparaître les moyens de subsistance des 218 millions de travailleurs du secteur informel de l'Asie du Sud-Est, qui représentent entre 51 et 90 % de la main-d'œuvre nationale non agricole dans les pays de la sous-région²². Sans revenu de substitution, sans systèmes formels de protection sociale ou sans économies pour amortir les chocs, les travailleurs et leurs familles basculeront dans la pauvreté, ce qui réduira à néant des décennies de lutte contre la pauvreté.

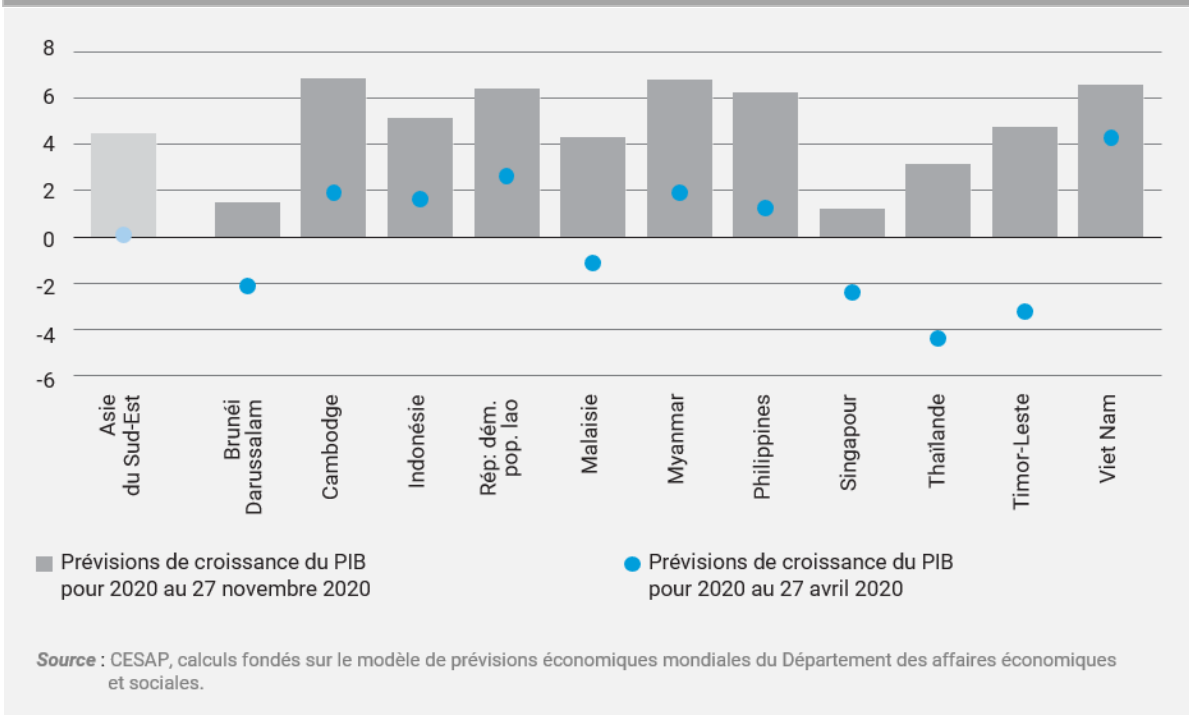
IMPACTS ET CANAUX ÉCONOMIQUES

Les pertes économiques seront réparties inégalement entre les pays (figure 4). Ainsi, par exemple, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues aux mesures de confinement et de quarantaine pénalisent les pays qui dépendent du commerce des

²¹ CESAP, calculs fondés sur le modèle de prévisions économiques mondiales du Département des affaires économiques et sociales.

²² Organisation internationale du Travail (OIT), ILOSTAT, consultable à l'adresse suivante : <https://ilostat.ilo.org/data/> (données consultées le 24 juin 2020).

FIGURE 4 : EFFET DE LA COVID-19 SUR LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE DU PIB DES PAYS D'ASIE DU SUD-EST EN 2020 (en pourcentage)



marchandises, notamment le Cambodge, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam. Les interdictions de déplacement et la fermeture temporaire de lieux publics ont pesé sur les services, en particulier sur le tourisme. Les pays tributaires des envois de fonds, comme les Philippines, sont durement touchés, car la baisse de ces transferts monétaires affaiblit la consommation et l'investissement.

En outre, les mesures visant à contenir la pandémie bouleversent le marché du travail. Le chômage devrait ainsi augmenter de 2,5 points de pourcentage en Indonésie, de 1,5 point en Malaisie et de 1,2 point aux Philippines (figure 5)²³. L'absence de revenus sûrs et de protection sociale suffisante pourrait plonger des dizaines de millions de personnes dans l'extrême pauvreté dans la région²⁴.

Tous les pays d'Asie du Sud-Est ont annoncé une série de mesures budgétaires pour aider les entreprises et les ménages touchés. La valeur médiane de ces mesures est d'environ 3,5 % du PIB²⁵. Parmi les exemples de mesures budgétaires, citons le soutien au personnel soignant et aux entreprises du secteur de la santé, ou aux employés sous la forme de subventions salariales (figure 6).

L'augmentation des dépenses et la dégradation de la conjoncture économique devraient détériorer la situation budgétaire des pays. D'après le FMI, cette détérioration pourrait atteindre 15 % du PIB dans les pays d'Asie du Sud-Est (figure 7). Le niveau de la dette publique devrait également grimper. Tous les pays d'Asie du Sud-Est ne sont pas en mesure d'emprunter sur les marchés de capitaux nationaux ou internationaux. Pour faire face à

²³ La part de l'emploi informel dans l'emploi non agricole représente 75 % en Indonésie (en 2019), 91 % au Cambodge (en 2012), 76 % en République démocratique populaire Lao (en 2017), 80 % au Myanmar (en 2019), 51 % en Thaïlande (en 2018), 54 % au Timor-Leste (en 2013) et 58 % au Viet Nam (en 2019). Source : ILOSTAT (données consultées le 24 juin 2020).

²⁴ Daniel Gerszon Mahler et al., « Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty », 8 juin 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty>.

²⁵ Au 15 juin 2020.

FIGURE 5 : PRÉVISION DU TAUX DE CHÔMAGE EN 2020 POUR CERTAINS PAYS D'ASIE DU SUD-EST À PARTIR DES DONNÉES DISPONIBLES (en pourcentage)

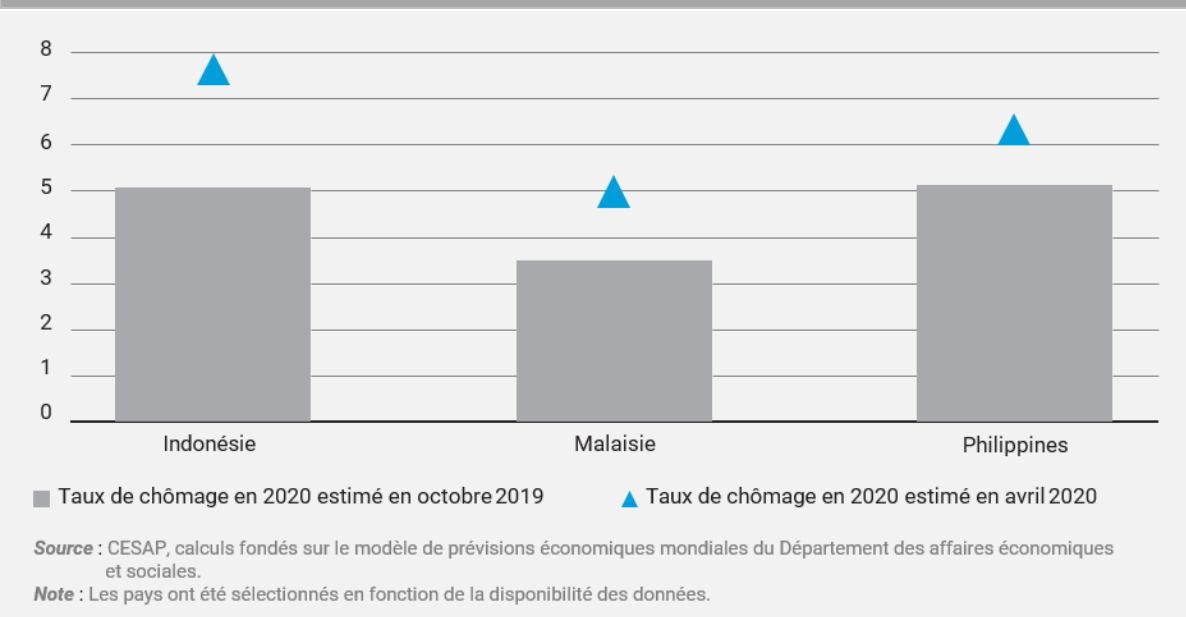


FIGURE 6 : DOMAINES COUVERTS PAR LES TRAINS DE MESURES BUDGÉTAIRES EN ASIE DU SUD-EST

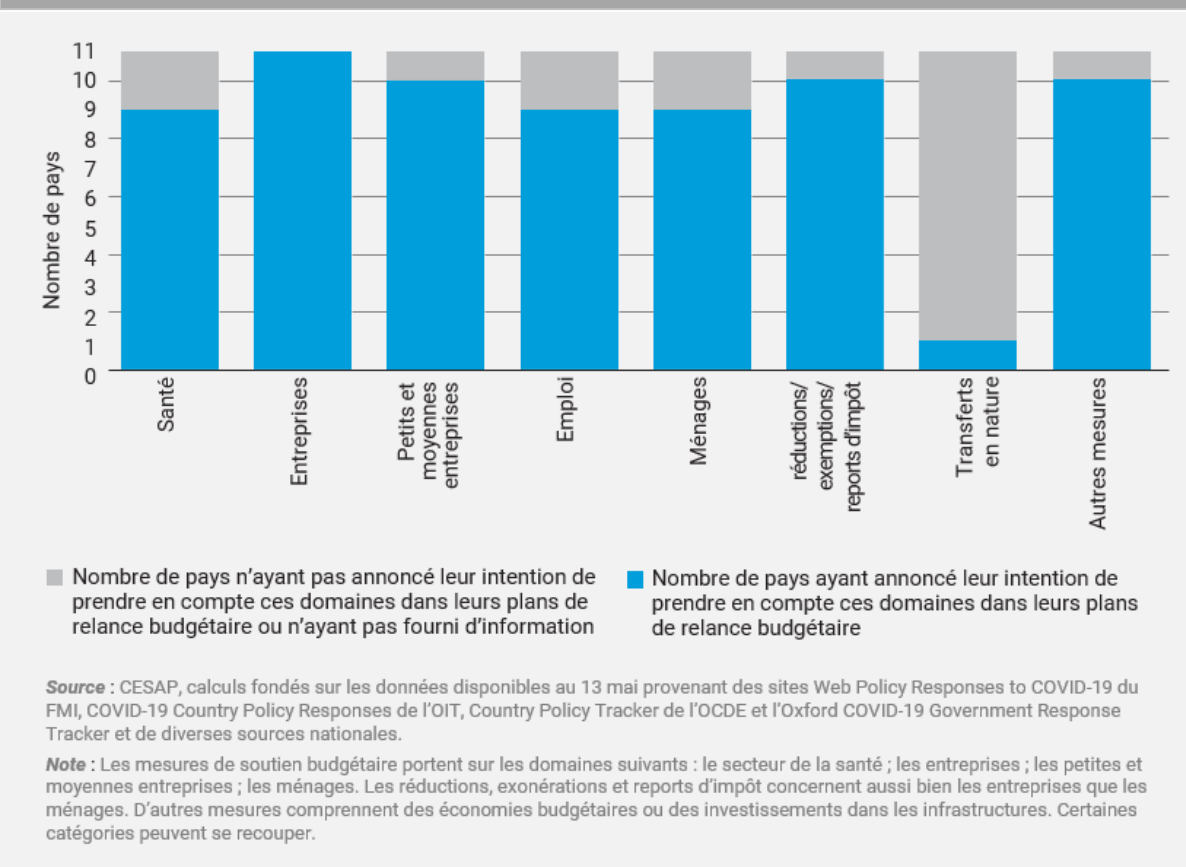
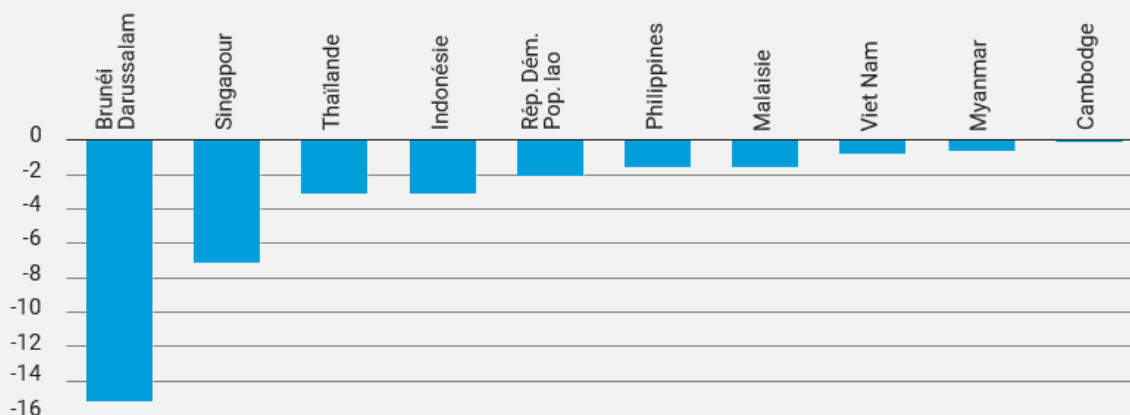


FIGURE 7 : ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : DIFFÉRENCE ENTRE LES PRÉVISIONS D'OCTOBRE 2019 ET D'AVRIL 2020 POUR L'ASIE DU SUD-EST (en pourcentage)



Source : CESAP, estimations fondées sur la base de données Perspectives de l'économie mondiale (versions d'avril 2020 et d'octobre 2019).

l'envolée des dépenses, les pays d'Asie du Sud-Est ont été amenés à consolider leurs budgets (République démocratique populaire Lao), à redéfinir les priorités des dépenses publiques (Cambodge, Malaisie) et à améliorer l'efficacité du recouvrement et de l'affectation des recettes (République démocratique populaire Lao). De son côté, le Viet Nam prend des mesures supplémentaires pour accélérer le décaissement des investissements publics.

Pour combler les déficits de financement, certains pays se sont tournés vers les institutions multilatérales. Ainsi, par exemple, le Cambodge, l'Indonésie, le Myanmar, les Philippines et la République démocratique populaire lao ont bénéficié de la Facilité accélérée COVID-19 de la Banque mondiale et d'autres formes de soutien financier²⁶.

L'Indonésie, les Philippines et la République démocratique populaire lao ont également reçu une aide financière de la Banque asiatique de développement²⁷.

Pour dégager une marge budgétaire sans s'endetter excessivement, les États pourraient réexaminer leurs politiques budgétaires et s'attaquer aux « termites budgétaires », problèmes structurels qui minent les budgets nationaux (concurrence fiscale, évasion fiscale, prix de transfert, subventions aux combustibles fossiles, etc.). Mettre en œuvre de vastes plans de relance sans changer les politiques qui sapent les objectifs de développement durable, comme les subventions aux combustibles fossiles²⁸, ne sera pas payant²⁹. En Asie du Sud-Est, l'allègement du service de la dette ne créera une marge de manœuvre budgétaire qu'en complément d'autres aides et qu'à condition de limiter les sorties nettes de capitaux des pays en développement et de garantir la continuité des envois de fonds. La marge budgétaire en résultant pourrait être mise à profit pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable.

26 Banque mondiale, « World Bank Group's Operational Response to COVID-19 (coronavirus) – Projects List », 17 juillet 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/about/what-we-do/brief/world-bank-group-operational-response-covid-19-coronavirus-projects-list>.

27 Banque asiatique de développement, consultable à l'adresse suivante : <https://www.adb.org/what-we-do/covid19-coronavirus/financial-packages>.

28 Ces questions sont examinées à la partie 3.

29 CESAP, « Policy responses to COVID-19: Combating COVID-19 in Asia and the Pacific: Measures, lessons and the way forward », consultable à l'adresse suivante : <https://www.unescap.org/resources/policy-responses-covid-19-combating-covid-19-asia-and-pacific-measures-lessons-and-way>.

Des mesures complémentaires de politique monétaire et budgétaire permettent de soutenir les activités économiques sans entraîner une crise de liquidités et un resserrement du crédit. Les pays d'Asie du Sud-Est ont adopté une politique monétaire expansionniste en réduisant les taux d'intérêt, en ouvrant les marchés et en assouplissant temporairement les règles et les conditions imposées aux banques et aux organismes financiers pour améliorer les liquidités. De nombreux pays soutiennent activement les marchés financiers afin de réduire l'instabilité par des mesures telles que la réduction du fardeau de la dette des entreprises et des petites et moyennes entreprises, ou l'atténuation de la volatilité des marchés boursiers en interdisant temporairement la vente à découvert et en exonérant les frais pour les services d'opérations sur titres.

CHAÎNES DE VALEUR, CONNECTIVITÉ DES TRANSPORTS ET DU COMMERCE NUMÉRIQUE

La COVID-19 a mis en évidence la fragilité des chaînes de valeur mondiales en interrompant le commerce et le transport transfrontaliers. Comme 40 % des exportations de l'Asie du Sud-Est dépendent des chaînes de valeur mondiales et ont des liens étroits avec de multiples nœuds, cette sous-région est extrêmement exposée aux risques liés aux chaînes d'approvisionnement. Une réévaluation de l'opportunité de la diversification des fournisseurs par rapport à la simple « relocalisation » pourrait également ouvrir des possibilités, car les économies de l'Asie du Sud-Est sont susceptibles d'attirer des entreprises à la recherche de chaînes de valeur

mondiales plus diversifiées et plus souples.

Les ports, qui assurent un « service essentiel » dans les pays côtiers et archipélagiques de la sous-région, sont restés ouverts pendant la crise. Le fret transfrontalier a continué à circuler, mais la connectivité des transports a pâti des mesures de confinement et de l'insuffisance de la coordination et de l'échange des informations sur les politiques sous-régionales et nationales en matière de commerce et de transport.

Les technologies numériques sont indispensables à l'agilité des chaînes d'approvisionnement pendant et après la crise provoquée par la COVID-19. Pour renforcer les chaînes d'approvisionnement numériques, les pays participant aux chaînes de valeur mondiales pourraient envisager l'intégration du numérique dans cinq dimensions : i) la réduction des obstacles au commerce numérique ; ii) la facilitation du commerce numérique³⁰ ; iii) l'élaboration de cadres réglementaires régissant le commerce numérique et de politiques de confiance numérique ; iv) le développement et l'inclusion numériques ; v) la coordination institutionnelle au sein des pays et entre les pays participant aux chaînes de valeur. Le cadre d'intégration numérique de l'ASEAN offre un exemple de norme globale couvrant les aspects fondamentaux de l'intégration du commerce numérique.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

Environ 61 millions de personnes en Asie du Sud-Est sont en situation de sous-alimentation³¹ un chiffre qui pourrait augmenter sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Les mesures de confinement et de distanciation physique ont frappé le plus durement les populations vulnérables et les travailleurs du secteur informel,

³⁰ Un traité spécial des Nations Unies sur la facilitation du commerce, l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique, a été conclu pour faciliter le commerce sans contact en permettant l'échange sous forme électronique de données et de documents liés au commerce.

³¹ FAO, UNICEF, PAM et OMS, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019*, consultable à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition>.

IMPACT SANITAIRE



Santé



Les migrants sont souvent privés d'accès à la santé, y compris aux services de santé reproductive

Métiers à haut risque



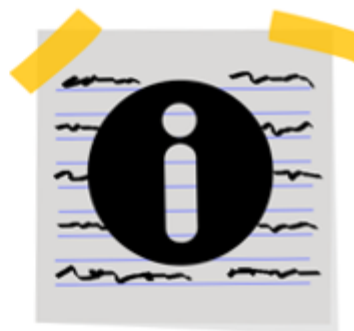
Les migrants travaillant dans les secteurs essentiels sont fortement exposés au risque de contracter la COVID-19

Violence fondée sur le genre



Les femmes et les filles migrantes sont davantage exposées au risque de violences physiques et psychologiques

Barrière de la langue



La barrière de la langue est un obstacle à la bonne information sanitaire

les obligeant à se tourner vers des supermarchés plus chers et des marchés officiels au détriment des vendeurs informels. Si les réserves alimentaires sont suffisantes, la baisse des revenus a pesé sur la capacité des pauvres à se procurer des aliments diversifiés et nutritifs. Installés dans la durée, le recul des ventes et la perte de stocks périssables risquent d'accentuer l'endettement des producteurs, des commerçants et des détaillants.

Même avant l'apparition de la COVID-19, il était nécessaire de mettre en place un système alimentaire global permettant d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition tout en favorisant la durabilité, comme il est préconisé dans la [note de synthèse sur l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition](#). Aujourd'hui plus que jamais, un changement de paradigme en faveur de formes d'agriculture plus résilientes s'impose pour faire face aux perturbations de la chaîne alimentaire. L'engagement pris par les membres de l'ASEAN de maintenir les marchés ouverts au commerce et de renforcer les efforts visant à assurer la sécurité alimentaire, notamment par l'utilisation éventuelle de la Réserve d'urgence de riz de l'ASEAN+3, est une bonne nouvelle.

MIGRANTS, RÉFUGIÉS ET APATRIDES

L'Asie du Sud-Est compte plus de 18 millions de travailleurs migrants ayant quitté leur pays d'origine. Les principaux pays d'origine sont les Philippines (5,4 millions), l'Indonésie (2,9 millions), le Myanmar (2,6 millions) et le Viet

Nam (2,6 millions)³². Seuls le Cambodge, les Philippines et le Timor-Leste ont ratifié la Convention et le Protocole relatifs au statut des réfugiés, instruments qui encadrent la protection des droits des réfugiés³³. En 2019, les pays d'Asie du Sud-Est ont reçu plus de 77 milliards de dollars sous forme d'envois de fonds³⁴, source vitale de revenus dans de nombreux pays. La Banque mondiale prévoit que les envois de fonds des migrants à destination de l'Asie de l'Est et du Pacifique pourraient chuter de 13 % en 2020, ce qui réduirait à néant les progrès réalisés en matière de pauvreté, de santé et d'éducation³⁵. Parmi les personnes travaillant dans le secteur informel³⁶, il y a une forte proportion de migrantes, qui sont particulièrement touchées par la pandémie en raison du manque d'accès à la justice, aux services, à l'emploi, aux revenus et à la protection sociale.

Les migrants, en particulier les migrants peu qualifiés, sans papiers et temporaires, et les réfugiés en Asie du Sud-Est sont particulièrement vulnérables à l'heure de la pandémie. Leurs conditions de vie font en effet obstacle au bon respect des règles de distanciation physique et des autres mesures de protection. Bien souvent, les migrants et les réfugiés sont exclus des réponses sanitaires. Les non-nationaux sont également victimes de xénophobie, notamment de violences et de pratiques discriminatoires, et sont injustement accusés de propager le virus³⁷. Alors que d'autres pays de la sous-région ont par le passé accueilli des réfugiés par solidarité dans l'attente de solutions durables, nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile sont réputés résider illégalement au regard des lois

32 Asia Pacific Migration Network, « Factsheet », consultable à l'adresse suivante : <http://apmigration.ilo.org/resources/ilms-database-for-asean-international-migration-in-asean-at-a-glance>.

33 Nations Unies, Collection des traités, consultable à l'adresse suivante : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=V-2&chapter=5&Temp=mtdsg2&clang=fr (consulté le 26 mai 2020).

34 Calculs de la CESAP fondés sur les données du personnel de la Banque mondiale, les données de la base Statistiques de la balance des paiements du FMI, les données des banques centrales, des institutions nationales de statistique et des bureaux de pays de la Banque mondiale. Mis à jour en avril 2020.

35 Knomad, *Migration and Development Brief 32. COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*, avril 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.knomad.org/sites/default/files/2020-05/Migration%20and%20Development%20Brief%2032.pdf>.

36 ONU-Femmes, « COVID-19 and Women Migrant Workers in ASEAN », 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20eseasia/docs/publications/2020/06/covid%20and%20women%20migrant%20workersfinal%20040620.pdf?la=en&vs=5144>.

37 Organisation internationale pour les migrations, « Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis », 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mrs-60.pdf>.

nationales sur l'immigration faute de cadre juridique national. À l'instar des migrants en situation irrégulière, ils risquent d'être arrêtés et placés en détention, avec le risque supplémentaire d'être exposés à la COVID-19 en raison de la promiscuité qui règne dans les centres de détention. Plusieurs pays de la sous-région ont connu des flambées d'infection dans ces centres. Par ailleurs, la COVID-19 a également augmenté les risques de refoulement des réfugiés et des demandeurs d'asile. La fermeture des frontières aux non-nationaux a privé de garanties essentielles ceux qui cherchent une protection internationale, et les personnes qui empruntent les voies maritimes ont été repoussées, ce qui a mis leur vie en grave danger³⁸.

Le manque d'accès des réfugiés aux programmes nationaux de santé, de protection sociale, d'assistance économique et de relance, ainsi qu'à l'emploi dans le secteur formel, ajoute aux difficultés. Comme les réfugiés travaillent principalement pour un salaire journalier, l'un des principaux effets de COVID-19 est la perte de revenus. Les Philippines, où les réfugiés et les apatrides sont pris en compte dans les programmes d'aide sociale, font figure d'exception.

Il est à prévoir que la pandémie pousse un grand nombre de migrants à retourner dans leur pays d'origine. On estime ainsi que jusqu'à 500 000 personnes pourraient retourner aux Philippines rien qu'en 2020³⁹. Ces mouvements auront pour effet d'accentuer les conséquences du manque d'envois de fonds et d'alourdir le fardeau du

chômage dans le pays. Les migrants de retour qui n'ont pas encore remboursé les dettes dues aux agents de recrutement ou aux prêteurs de fonds seront particulièrement exposés à l'exploitation et aux atteintes et feront partie de ceux qui auront le plus besoin de services et de soutien.

Si d'autres pays de la sous-région ont jusqu'à présent toléré la présence de réfugiés qui sont logés dans des camps ou attendent d'être réinstallés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les fermetures de frontières liées à COVID-19 ont probablement fermé ces voies. Les personnes qui empruntent les voies maritimes pour accéder à la protection risquent d'être davantage refoulées au péril de leur vie⁴⁰. Depuis le début de l'année 2020, 164 réfugiés rohingya et autres migrants qui fuyaient des situations difficiles ont trouvé la mort en mer⁴¹. Le renforcement de la coopération régionale dans le cadre du Processus de Bali pourrait permettre de faire face à ces mouvements maritimes de réfugiés dans la sous-région. En dernière analyse, il importe de remédier aux racines des problèmes pour éviter la répétition de tragédies.

RIPOSTE ET REPRISE FONDÉES SUR LE GENRE

Sur tous les plans, les effets de la COVID-19 sont exacerbés pour les femmes et les filles, comme le montre la [note de synthèse sur l'impact de la COVID-19 sur les femmes](#). Les enquêtes montrent que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à recevoir des informations pour se préparer à la COVID-19⁴².

38 Déclaration conjointe du HCR, de l'OIM et de l'ONU DC sur la protection en mer dans le golfe du Bengale et la mer d'Andaman, consultable à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/5/5eb55274a/declaration-conjointe-hcr-loim-lonudc-protection-mer-golfe-bengale-mer.html>.

39 « On estime également que 260 000 migrants originaires du Cambodge, du Myanmar et de la République démocratique populaire lao sont revenus de Thaïlande entre mars et avril 2020 (OIT, « COVID-19: Impact on migrant workers and country response in Thailand », 3 juillet 2020, consultable à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---sro-bangkok/documents/briefingnote/wcms_741920.pdf).

40 Déclaration conjointe du HCR, de l'OIM et de l'ONU DC sur la protection en mer dans le golfe du Bengale et la mer d'Andaman, consultable à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/5/5eb55274a/declaration-conjointe-hcr-loim-lonudc-protection-mer-golfe-bengale-mer.html>.

41 OIM, outil de suivi des décès de migrants, consultable à l'adresse suivante : <https://missingmigrants.iom.int/region/asia>.

42 Nations Unies, « Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes », consultable à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/note_de_synthese_-_l'impact_de_la_covid-19_sur_les_femmes_et_les_filles.pdf.

Ainsi, par exemple, aux Philippines, 79 % des femmes interrogées ont indiqué n'avoir reçu aucune information sur le virus, contre 57 % des hommes⁴³. Les évaluations font apparaître que les femmes ont de plus en plus de mal à accéder à la santé⁴⁴. Les systèmes de santé étant débordés, la crise a frappé particulièrement durement les femmes enceintes et les femmes ayant des nourrissons ou des jeunes enfants, perturbant l'accès aux services de santé, aux fournitures médicales et aux produits d'hygiène.

Les femmes et les filles, qui gagnent généralement moins, ont moins d'argent de côté, occupent des emplois plus précaires et vivent près du seuil de pauvreté, ressentent particulièrement les effets économiques cumulés⁴⁵. Les femmes sont concentrées dans les secteurs les plus durement touchés par l'épidémie : l'industrie manufacturière, le tourisme et l'hôtellerie, le commerce de détail et les services, ainsi que le secteur informel (figure 8)⁴⁶.

La réaffectation des ressources et la redéfinition des priorités ont des répercussions négatives sur la santé des femmes. Ainsi, en Asie du Sud-Est, les points de prestation de services ont diminué et les services de santé sexuelle et reproductive ont été considérablement réduits⁴⁷. Les activités de soins non rémunérés – que les femmes

effectuent à un rythme quatre fois supérieur à celui des hommes – ont augmenté en raison des besoins de soins des enfants et des personnes âgées. Les données recueillies aux Philippines et en Thaïlande indiquent que les femmes sont plus susceptibles d'être exposées à une augmentation du travail domestique non rémunéré et des activités de soins non rémunérées du fait de la COVID-19, ce qui exacerbe les problèmes de santé mentale et émotionnelle⁴⁸.

Conjuguée à la restriction des déplacements et à l'isolement, l'aggravation des tensions économiques et sociales a accentué la violence fondée sur le genre, un phénomène mondial qui a incité le Secrétaire général à appeler à un cessez-le-feu dans les foyers. De nombreuses femmes sont retrouvées obligées de se confiner avec leurs agresseurs alors que les services d'accompagnement sont perturbés. Les prestataires de services de lutte contre les violences fondées sur le genre dans la région Asie-Pacifique ont signalé une recrudescence des faits de violence domestique^{49, 50}. Parfois, le nombre de cas enregistrés a triplé après la mise en place des mesures de confinement⁵¹. Les services de lutte contre la violence fondée sur le genre doivent recevoir la priorité dans les plans nationaux d'intervention et être considérés comme vitaux et essentiels⁵². Les femmes

43 Pour les Philippines, la taille de l'échantillon était de n=1 880. Des pondérations ont été appliquées pour tenir compte de l'âge, du sexe et du niveau d'éducation.

44 ONU-Femmes, « Rapid Assessment Survey on the socio-economic consequences of COVID-19 on women's and men's economic empowerment », 29 avril 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://data.unwomen.org/resources/surveys-show-covid-19-has-gendered-effects-asia-and-pacific>.

45 Nations Unies, « Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes ».

46 OIT, « Game Changers: Women and the Future of Work in Asia and the Pacific », consultable à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---sro-bangkok/documents/publication/wcms_645601.pdf.

47 International Planned Parenthood Federation, « COVID-19 Response: Situation in East Asia, South East Asia and the Pacific », avril 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.ippfeseaor.org/sites/ippfeseaor/files/2020-04/RDs%20Update%20-%20Final.pdf>.

48 ONU-Femmes, « Rapid Assessment Survey on the socio-economic consequences of COVID-19 on women's and men's economic empowerment », 29 avril 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://data.unwomen.org/resources/surveys-show-covid-19-has-gendered-effects-asia-and-pacific>.

49 ONU-Femmes, « The First 100 Days of the COVID-19 Outbreak in Asia and the Pacific: A Gender Lens », 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/04/the-first-100-days-of-the-covid-19-outbreak-in-asia-and-the-pacific>.

50 ONU-Femmes, « A Guide for Action to Stem Increasing Violence Against Women Amid the COVID-19 Pandemic In Asia and the Pacific », mai 2020, consultable à l'adresse suivante : https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20eseasia/docs/publications/2020/05/final%20evaw%20roap%20action%20brief%20covid-19_4%20may%202020_1.pdf?la=en&vs=744.

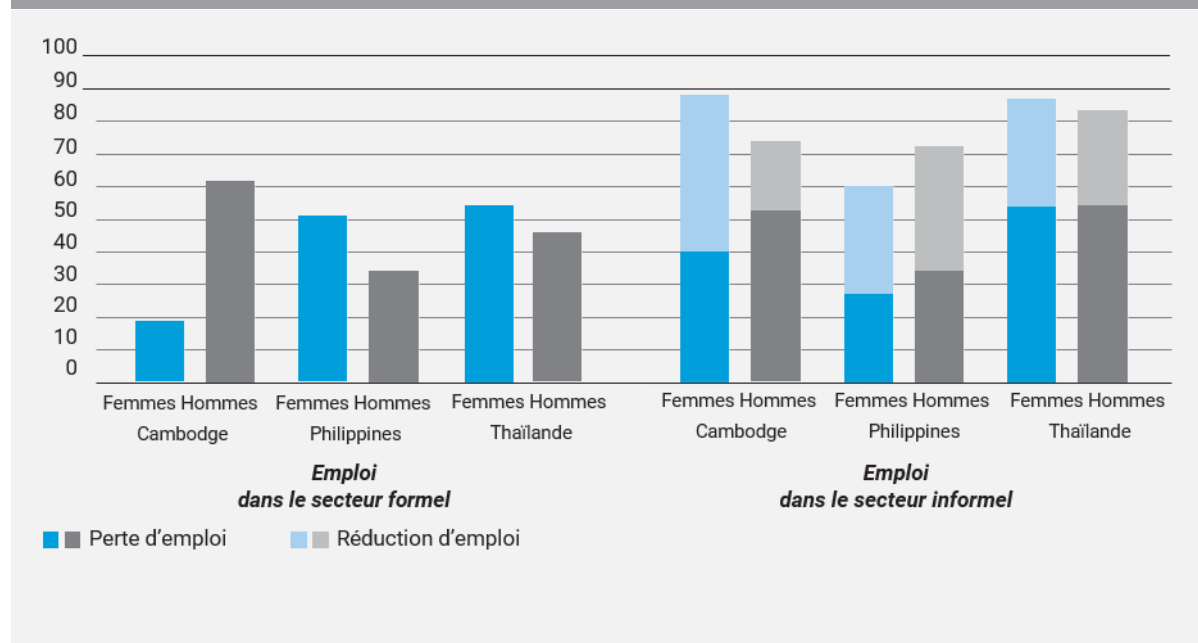
51 Ibid.

52 IASC & GBV AoR, « Interagency GBV Risk Mitigation and COVID-19 Tipsheet », 2020.

vivant dans des zones de conflit connaissent également une marginalisation accrue du fait de la pandémie. L'exclusion préexistante des cadres formels et informels de consolidation de la paix est amplifiée par le recours aux

réponses militaires pour contenir le virus et par la perte disproportionnée des moyens de subsistance des femmes, réduisant leur capacité à exercer des rôles de direction.

FIGURE 8 : PART DES PERSONNES AYANT SUBI UNE PERTE D'EMPLOI OU UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉES DEPUIS L'APPARITION DE LA COVID-19, PAR SEXE (pourcentage)





IMPACT DIFFÉRENCIÉ DE LA COVID-19 SUR LES FEMMES ET LES FILLES

Santé



En Asie et dans le Pacifique, les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes à se plaindre de l'effet de la COVID-19 sur leur **santé émotionnelle**. Cette situation est aggravée par l'augmentation des activités de soins aux personnes, les pertes d'emploi et la montée des violences fondées sur le genre.

Plus de la moitié des femmes ayant répondu à l'enquête d'ONU-Femmes ont déclaré **ne pas pouvoir consulter un médecin** en cas de besoin.



Dans certains pays, les femmes sont **moins susceptibles que les hommes d'avoir accès à des informations sur la COVID-19**.

Cette situation a de lourdes conséquences pour le ménage et pour la santé de la famille.

Travail

Les femmes travaillant dans le secteur informel sont très nombreuses à avoir perdu leur emploi, tandis que celles des secteurs informel et formel ont vu **leur nombre d'heures de travail diminuer** pendant la pandémie.



Les femmes en Asie et dans le Pacifique sont plus susceptibles que les hommes de voir le nombre d'heures consacrées aux **tâches domestiques** et aux **activités de soins non rémunérées** augmenter pendant la pandémie.

Violence fondée sur le genre

Les données montrent que les violences contre les femmes et les filles **ont augmenté** pendant les périodes de confinement. La violence domestique notamment est en hausse.



Recommandations

- 1. Veiller à ce que la réponse immédiate à la crise tienne compte des vulnérabilités existantes des personnes handicapées, des migrants et des réfugiés.** Il convient de prendre des mesures ciblées pour garantir l'accès à la prévention, au dépistage et au traitement pour tous. À cette fin, il importe notamment de diffuser des informations de santé publique dans des formats accessibles et de veiller à ce que toutes les installations médicales et de quarantaine soient accessibles et adaptées aux personnes handicapées⁵³. En outre, les logements accueillant les migrants devraient être conformes aux normes internationales et permettre de respecter les consignes de distanciation physique ainsi que les mesures de prévention et de contrôle des infections. Aux migrants qui retournent dans leur pays d'origine, les États doivent assurer un libre passage et une réintégration durable ainsi que l'accès aux soins médicaux. Il serait également bon que les États envisagent un moratoire sur l'arrestation et la rétention administrative des migrants et recherchent des mesures de substitution. Les points de passage frontaliers devraient être dotés d'installations permettant de garantir l'accès à l'asile. Les dispositions en matière de dépistage sanitaire et de quarantaine aux frontières devraient être non discriminatoires et conformes aux principes d'une procédure régulière. Les réfugiés et les demandeurs d'asile ne devraient pas être détenus pour avoir exercé leur droit de demander l'asile, et il conviendrait de trouver des mesures de substitution à la détention.
- 2. Maintenir les services essentiels pour les victimes de violence et soutenir le retour des femmes sur le marché du travail.** Ces services comprennent les services de santé, de police, d'hébergement, de prise en charge psychologique, d'aide sociale et de justice. Il importe de nouer des partenariats solides avec la société civile et le secteur privé afin de renforcer la prestation de services à distance et d'amplifier les messages sur les questions de santé et de protection. Il convient également de soutenir le retour des femmes sur le marché du travail, de veiller à ce que les protections sociales ciblent les femmes et de les étendre aux travailleurs du secteur informel, d'alléger le fardeau des entreprises détenues par des femmes grâce à des allègements fiscaux et des subventions pour les loyers et les équipements collectifs, et de prévoir des mesures relatives à la prestation de soins non rémunérée dans les plans de relance économique à moyen et long terme.
- 3. La politique monétaire peut appuyer les mesures budgétaires destinées à soutenir les opérations commerciales et à favoriser la santé et la stabilité du secteur financier.** À cette fin, plusieurs éléments sont nécessaires : des liquidités suffisantes pour le système bancaire, un soutien financier ciblé, un allègement coordonné de la dette ou un report des remboursements, ainsi qu'une gestion coordonnée des flux de capitaux en vue d'assurer la stabilité du marché des changes.

⁵³ CESAP, « Policy Brief: Ensuring Disability Rights and Inclusion in the Response to COVID-19 », consultable à l'adresse suivante : <https://www.unescap.org/resources/policy-brief-covid-19-and-person-disabilities>.

III. Reconstruire en mieux : tracer la voie vers une nouvelle normalité

À la faveur du redressement consécutif à la pandémie, la région de l'Asie du Sud-Est a la possibilité de s'engager sur la voie d'une nouvelle normalité plus inclusive, plus durable et plus résiliente, qui préserve les systèmes naturels de la planète, le tissu social et la prospérité des populations. À cette fin, il faudrait que la région remette à plat le système réglementaire – en remédiant aux défaillances du marché et en recalibrant les mesures d'incitation à l'intention des consommateurs, des producteurs et des investisseurs – et axe son action sur la lutte contre les inégalités, la réduction de la fracture numérique, la mise en œuvre d'une reprise verte, ainsi que le respect des droits humains et de la bonne gouvernance.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

La phase de relance est l'occasion de s'attaquer à la pauvreté, aux inégalités et aux lacunes de la protection sociale, ainsi que d'intégrer la dimension du genre dans les politiques économiques afin de garantir la pleine participation des femmes aux activités économiques, en assurant l'égalité des salaires et celle des chances, tout en supprimant les préjugés de genre dans les régimes de protection sociale⁵⁴.

La solution à long terme est de renforcer substantiellement la protection sociale, ancrée dans les ressources nationales. Un élément important de la protection sociale consiste à instituer un système de santé universel couvrant toutes les personnes d'un pays – comme celui que la Thaïlande a mis en place au cours des 20 dernières années – et d'élargir la couverture de la protection sociale à toutes les personnes tout au long de leur vie. Les plans de relance budgétaire liés à la COVID-19 doivent faire la distinction entre les mesures de protection sociale à court terme et les nouveaux régimes de protection sociale à plus long terme offrant une plus grande couverture et dotés de dispositifs d'assurance chômage.

Les pays pourraient également tirer profit de l'affectation d'une part importante des ressources de leurs plans de relance aux petites entreprises et aux entreprises du secteur informel, en évitant que les mesures de relance ne servent à enrichir de manière disproportionnée celles qui n'en ont pas besoin. Compte tenu de l'ampleur de l'emploi dans le secteur informel, les programmes de soutien ciblant uniquement l'emploi dans le secteur formel auront une portée limitée. Les travailleurs de l'économie à la tâche, les journaliers, les réfugiés, les migrants et les habitants des bidonvilles s'en trouveraient en effet exclus. Pour atteindre ces groupes, les

⁵⁴ Nations Unies, « Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes », consultable à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief_on_covid_impact_on_women_9_apr_2020_updated.pdf.

plans de relance doivent soutenir l'emploi et fournir à tous une aide au revenu adéquate. De même, les politiques devraient s'attaquer à la capacité limitée des microentreprises et des petites et moyennes entreprises à absorber le choc de l'épidémie de COVID-19. En effet, ces dernières ont moins de stocks, une clientèle plus restreinte, des réserves de trésorerie moindres et des options de crédit plus limitées que les grandes entreprises. Ces politiques et mesures pourraient également se concentrer sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes, qui rencontrent davantage de difficultés que celles qui sont dirigées par des hommes : faible accès au financement, à l'information, à l'éducation et aux réseaux d'entreprises ; responsabilités de soins non rémunérées plus importantes ; lois et réglementations discriminatoires⁵⁵.

Les possibilités d'emploi décent doivent s'appuyer sur les cadres normatifs existants et être guidées par le cadre des objectifs de développement durable et la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail ainsi que par les normes internationales du travail. Elles pourraient en outre s'inspirer des idées exposées dans la [note de synthèse sur le monde du travail et la COVID-19](#)⁵⁶.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La COVID-19 a mis en évidence le rôle des technologies numériques dans la réponse aux pandémies mondiales et les vulnérabilités engendrées par le manque d'accès numérique. Avant la pandémie, des pays comme la Thaïlande et le Viet Nam avaient mis en place une infrastructure numérique essentielle, permettant une utilisation efficace des

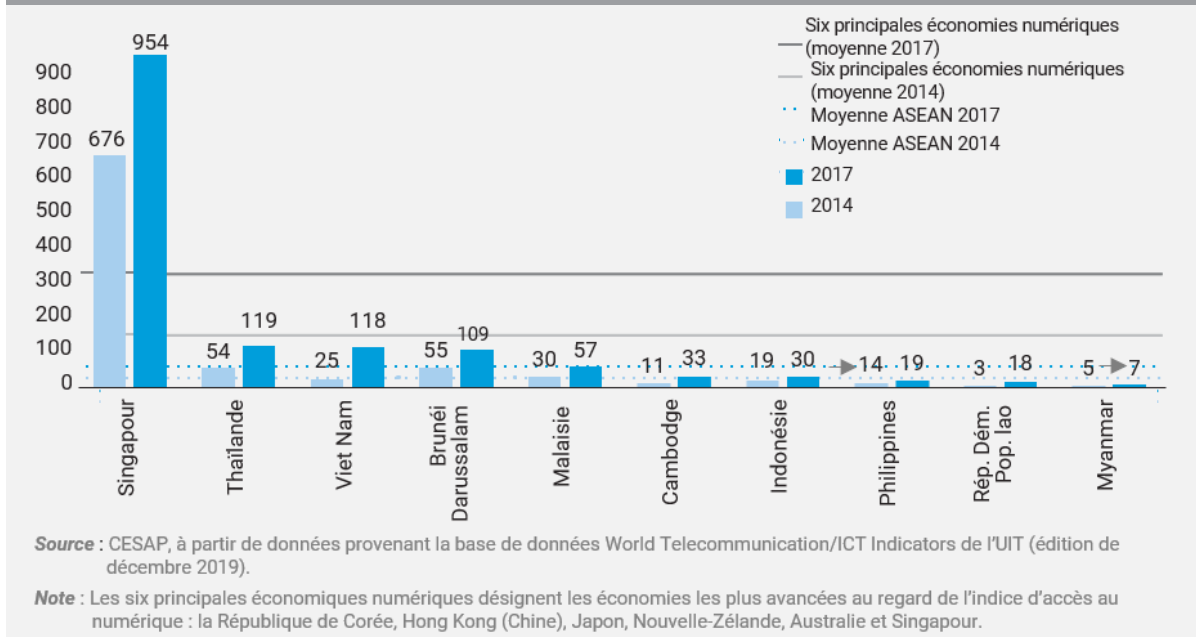
technologies numériques pour lutter contre les foyers d'épidémie et échanger rapidement des informations crédibles. L'information publique sur Internet et les réseaux sociaux ont largement contribué à ne laisser personne de côté. Rendues possibles par la connectivité numérique, les plateformes numériques ont permis de préserver les moyens de subsistance et de fournir des services professionnels à forte valeur ajoutée. Certaines applications – impression 3D, robots désinfectants, vente en ligne – ont été mises au service de la lutte contre la COVID-19. À la faveur de la crise, l'accès à Internet s'est imposé comme un nouveau type de bien public.

Pour que ces réponses numériques innovantes permettent de gérer la pandémie et de reconstruire en mieux, l'Asie du Sud-Est devra combler un fossé numérique croissant. Environ 55 % de la population de l'Asie du Sud-Est n'est pas connectée à Internet. La largeur de bande passante de Singapour est quatre fois supérieure à celle de la Malaisie, de la Thaïlande et du Viet Nam et 58 fois supérieure à celle du Myanmar (figure 9). C'est dans les pays ayant le moins de moyens que les prix de l'accès à Internet sont les plus élevés. Selon l'Organisation des Nations Unies, il est nécessaire d'accélérer les investissements dans l'infrastructure informatique si l'on veut assurer l'adéquation de l'offre et de la demande future de bande passante et parvenir à un accès universel, sûr, inclusif et abordable à Internet pour tous d'ici à 2030, comme le prévoit le [Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général](#).

⁵⁵ Banque asiatique de développement et The Asia Foundation, *Emerging Lesson's on Women's Entrepreneurship in Asia and the Pacific*, 2018.

⁵⁶ OIT, *Normes de l'OIT et COVID-19*, Genève, avril 2020.

FIGURE 9 : LARGEUR DE BANDE PASSANTE INTERNATIONALE PAR USAGER D'INTERNET DANS LES PAYS DE L'ASEAN EN 2014 ET 2017 (kbit/s)



Les paiements électroniques et la réglementation correspondante peuvent garantir que les fonds de relance parviennent aux bénéficiaires sans grandes pertes. En conséquence, l'accès abordable à Internet et la culture numérique sont devenus des biens publics qui appellent des investissements. Les États doivent donner une base juridique et réglementaire à l'économie numérique et assurer la mise en place de services publics numérisés pour les particuliers et les entreprises. Ces mesures contribueront à renforcer la confiance dans les pouvoirs publics, ce qui préparera le terrain à un nouveau contrat social. Sans ces actions accélérées, la fracture numérique pourrait devenir une nouvelle forme d'inégalité.

VERDIR LA REPRISE POUR L'ASIE DU SUD-EST

Même avant la pandémie, l'Asie du Sud-Est n'était pas en voie d'atteindre les objectifs relatifs au climat du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Or, la Thaïlande et le Viet Nam figurent parmi les 10 pays du monde les plus gravement touchés par les changements climatiques. Par conséquent, la reprise doit faire progresser l'Asie du Sud-Est vers un avenir durable, résilient et à faible émission de carbone⁵⁷.

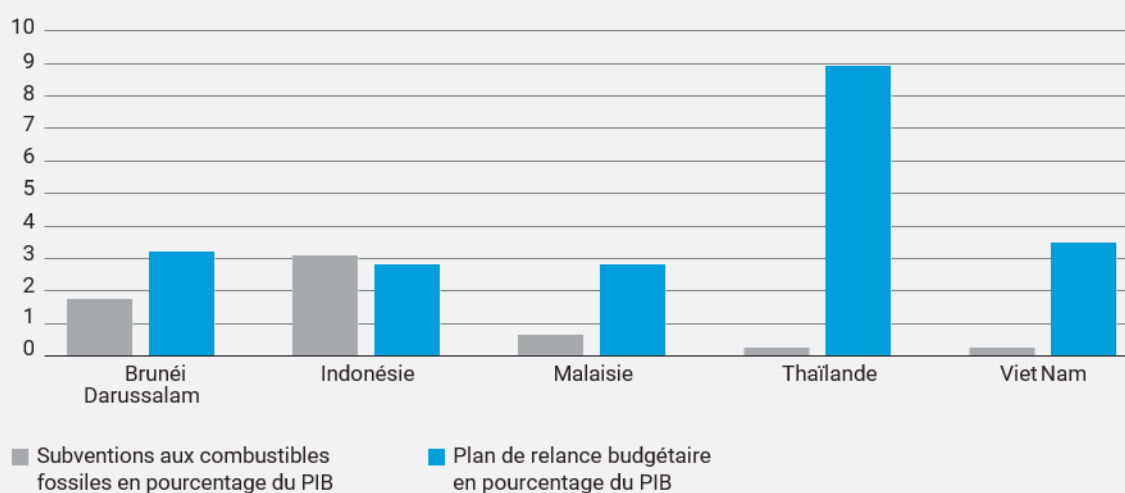
L'une des principales possibilités offertes par les plans de relance est d'accélérer le passage des combustibles fossiles aux technologies à faible émission de carbone et de soutenir les efforts d'atténuation des changements climatiques.

⁵⁷ L'expérience de la crise financière mondiale montre que les plans de relance verte ont permis d'obtenir des taux de rendement plus élevés, de créer des emplois à court terme et de dégager des économies plus importantes à long terme que les mesures de relance budgétaire classiques. Source : <https://academic.oup.com/oxrep/advance-article/doi/10.1093/oxrep/graa015/5832003>.

TABLEAU 1 : POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT À FAIBLE INTENSITÉ DE CARBONE GRÂCE AUX MESURES DE RELANCE (SOURCE : PNUE)

Énergie et électricité	Investissement dans des projets d'énergie renouvelable.
	Investissement dans les infrastructures réseaux pour renforcer les technologies de gestion des réseaux intelligents.
	Réforme budgétaire tendant à l'élimination des subventions aux combustibles fossiles.
Transport terrestre et mobilité	Investissement dans des infrastructures pour piétons et cyclistes dans les villes.
	Incitations à la mobilité partagée à émission zéro.
	Investissement dans les transports publics intelligents et à émission zéro.
	Incitations financières en faveur des véhicules à émission zéro.
Aviation	Soutien conditionné à l'adoption de l'efficacité énergétique par l'industrie aéronautique.
	Encouragement de l'utilisation du rail en remplacement des vols courts.
Secteur industriel	Soutien à l'adoption de mesures d'efficacité énergétique.
	Soutien conditionné à des objectifs d'efficacité énergétique et d'émissions.
Bâtiment	Soutien à la modernisation de l'efficacité énergétique des bâtiments existants.
	Soutien à la construction de nouveaux bâtiments à émission zéro.

FIGURE 10 : SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES COMPARÉES AUX MESURES BUDGÉTAIRES FACE À LA COVID-19 DANS CERTAINS PAYS D'ASIE DU SUD-EST (en pourcentage du PIB)



Source : CESAP, selon les données disponibles au 3 mai provenant des sites Web Policy Responses to COVID-19 du FMI, COVID-19 Country Policy Responses de l'OIT et Oxford COVID-19 Government Response Tracker, ainsi que de diverses sources et informations nationales.

La baisse du coût des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique fait de ces solutions de meilleures voies d'investissement que les technologies à forte émission de carbone du fait des possibilités de création d'emplois et des retombées environnementales positives qui en découlent. Il existe un certain nombre de secteurs dans lesquels les mesures de relance ciblées peuvent également permettre de réaliser des gains d'efficacité énergétique et de réduire les émissions (tableau 1).

La faiblesse actuelle des cours du pétrole et du gaz offre l'occasion d'imposer des mécanismes de tarification du carbone et d'éliminer les subventions inutiles aux combustibles fossiles. En supprimant progressivement ces subventions, des pays comme le Brunéi Darussalam et l'Indonésie pourraient financer la majorité voire la totalité de leurs plans de relance actuels (figure 10). De telles mesures permettraient de dégager une grande marge budgétaire et stimuleraient considérablement le recours aux solutions à faible émission de carbone telles que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

RESPECTER LES DROITS HUMAINS ET LA BONNE GOUVERNANCE

La pandémie a mis à rude épreuve les sociétés et les systèmes politiques d'Asie du Sud-Est, suscitant peurs et incertitudes. Si la crainte de la contamination et les mesures de confinement imposées par les autorités ont pu dissuader les manifestations de mécontentement populaire, il n'en demeure

pas moins que les inquiétudes structurelles relatives aux droits humains, à la cohésion sociale, à l'espace démocratique, à la justice et à l'état de droit subsistent. Dans certains pays de la sous-région, la montée des inégalités et les problèmes socio-économiques causés par la crise actuelle pourraient provoquer instabilité et troubles sociaux⁵⁸.

La flambée alarmante dans le contexte de la pandémie des discours de haine, qui prennent souvent pour cible les migrants et les réfugiés, est une source de préoccupation pour la sous-région. Les initiatives de vérification indépendante des faits constituent offrent un modèle à suivre pour surveiller le contenu des médias sociaux et pour réduire au minimum la circulation de fausses informations susceptibles d'exacerber les tensions. Le Secrétaire général a exhorté les chefs religieux à remettre en question les « messages inexacts et nuisibles » qui alimentent « la montée de l'ethno-nationalisme, de la stigmatisation et des discours de haine » et les a appelés à encourager les communautés à « promouvoir la non-violence et à rejeter la xénophobie, le racisme et toutes les formes d'intolérance »⁵⁹. En Asie du Sud-Est, les chefs religieux ont joué un rôle positif dans le contexte de la pandémie, relayant les appels des gouvernements en faveur de la distanciation physique et promouvant des messages de solidarité et d'harmonie.

Pour répondre aux souffrances des personnes en situation de conflit et de violence, les dirigeants sont instamment invités à donner suite à l'appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial, que tous les pays de la sous-région ont approuvé. Cet appel vise à inciter les parties belligérantes à s'engager dans des négociations sérieuses en vue de trouver une solution politique durable aux différents conflits qui secouent la sous-région, notamment en œuvrant à remédier à l'impunité des violations

⁵⁸ Nations Unies, « Note de synthèse : COVID-19 et droits humains – Réagissons ensemble ! », consultable à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/covid-19_et_droits_humains.pdf.

⁵⁹ Nations Unies, « Appeal to Address and Counter COVID-19 Hate Speech », 8 mai 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sg/en/content/sg/speeches/2020-05-08/appeal-address-and-counter-covid-19-hate-speech>.

des droits de l'homme commises dans le passé, en associant les communautés et les groupes de victimes touchés par ces conflits et en garantissant la participation des femmes. objectives. Malgré les contraintes de l'environnement actuel, la participation des femmes et des jeunes au processus de paix et au dialogue politique devrait se poursuivre et être renforcée par des moyens virtuels.

La COVID-19 peut également poser des difficultés aux démocraties dans lesquelles doivent avoir lieu des élections cette année. Dans les pays en proie à une forte polarisation politique, un dialogue politique inclusif et soutenu peut apaiser les tensions, notamment celles qui résultent de l'impression que les partis au pouvoir cherchent à exploiter la situation à des fins politiques ou à limiter les possibilités de faire campagne de l'opposition. Dans les pays où doivent se dérouler des élections, les pouvoirs publics devront trouver un équilibre entre la nécessité d'élections crédibles et l'efficacité des mesures visant à prévenir la COVID-19. Les citoyens doivent avoir la conviction que le résultat des élections sera le reflet de la volonté populaire. Les bons offices et l'appui technique en matière électorale des Nations Unies restent à la disposition des États Membres.

La pandémie a également mis à l'arrêt d'autres processus politiques dans la sous-région. Dans certains pays, les tensions politiques antérieures à la pandémie n'ont pas disparu et les partis politiques concurrents ont exploité la réponse à la pandémie à des fins politiques. La pandémie risque également de détourner l'attention des processus de paix en cours. La crise devrait être l'occasion de stimuler les efforts en faveur du dialogue et de la réconciliation. Ainsi, par exemple, au Myanmar, la formation d'un comité

de coordination sur la COVID-19 en vue de faciliter l'efficacité de la réponse dans les zones gérées par des organisations armées ethniques est une avancée prometteuse. Cette coopération devrait contribuer à instaurer la confiance, ce qui peut aider à créer un climat positif en période électorale et pourrait remédier à la privation du droit de vote des communautés ethniques, en assurant leur participation politique à la consolidation démocratique du Myanmar.

À l'échelle mondiale, l'incidence de la corruption a été encore exacerbée par la pandémie⁶⁰. Selon une étude de l'ONUDC⁶¹, les fonds d'urgence en Asie du Sud-Est, dont le montant est estimé à entre 110 millions et 60 milliards de dollars, sont principalement déboursés sous forme de paiements en espèces et de subventions ainsi que d'abattements fiscaux et de prêts (tableau 2).

Pour les opérations de paix des Nations Unies, l'engagement de nombreux pays d'Asie du Sud-Est (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam) a été important. Tous les pays de la région ont signé la Déclaration d'engagements communs dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général. Malgré les contraintes imposées par la pandémie, les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies continuent à remplir leur mandat. Le soutien constant de ces pays à ces présences des Nations Unies sur le terrain est garant de leur succès.

60 OMS, Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19 – 11 mars 2020, consultable à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19--11-march-2020>.

61 L'étude de mai 2020 portait sur le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la République démocratique populaire Lao, Singapour, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Vietnam (voir <https://www.unodc.org/southeastasiaandpacific/en/what-we-do/anti-corruption/topics/covid-19.html>).

TABLEAU 2 : MODES DE DÉCAISSEMENT DES FONDS D'URGENCE EN ASIE DU SUD-EST

	Paiements en espèces ou subventions	Plan de relance économique	Allocations et subventions alimentaires	Exemptions et réductions des droits de licence	Prêts	Moratoire sur les remboursements de prêts	Subventions aux factures d'électricité	Subventions pour le transport et le commerce	Abattements fiscaux	Subvention salariale
Cambodge	✓								✓	
Indonésie	✓	✓							✓	
Malaisie	✓				✓	✓			✓	✓
Myanmar	✓		✓	✓	✓				✓	
Philippines	✓									
République démocratique populaire Lao	✓									
Singapour	✓								✓	
Thaïlande	✓				✓					
Timor-Leste	✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓
Viet Nam	✓				✓				✓	

Recommandations

- 1. Intégrer l'inclusion à long terme dans les plans de relance, en accordant la priorité à la réduction des inégalités de revenus, de richesse et d'accès aux services de base et à la protection sociale.** À court terme, un soutien budgétaire suffisamment important et bien ciblé est nécessaire pour atténuer les chocs sur le marché du travail et garantir un niveau de vie minimum. À long terme, l'alignement des plans de relance budgétaire sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un bon moyen d'en améliorer la viabilité dans la durée. L'intensification des investissements dans les programmes de protection sociale, notamment par le réexamen des lignes directrices de l'ASEAN en la matière, renforcera la résilience.
- 2. Donner la priorité à la réduction de la fracture numérique en Asie du Sud-Est.** Une action coordonnée et renforcée au niveau régional et des mécanismes de financement sont nécessaires pour réaliser les réseaux d'infrastructure gigabit de prochaine génération en Asie du Sud-Est.
- 3. Verdir l'économie à la faveur des plans de relance.** Les mesures de relance devraient être axées sur les industries à faible intensité de carbone, économes en ressources et conformes aux objectifs environnementaux et climatiques. Elles pourraient servir à promouvoir les normes et politiques visant à lutter contre les changements climatiques, la pollution de l'air et de l'eau et la perte de biodiversité. La mise en place de la tarification du carbone et la suppression des subventions aux combustibles fossiles peuvent libérer les investissements et les emplois à faible intensité de carbone qui sous-tendent la quatrième révolution industrielle en Asie du Sud-Est. Les mesures d'incitation fiscale et les investissements intelligents de réduction des risques devraient soutenir les technologies respectueuses du climat et de l'environnement que sont notamment les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- 4. Respecter les droits humains fondamentaux et protéger l'espace civique pour reconstruire en mieux.** Le moment est venu pour les dirigeants politiques et autres acteurs influents d'examiner les lacunes dans les relations de gouvernance entre l'État et les citoyens, de s'appuyer sur les organisations locales, de promouvoir l'inclusion, la participation et l'unité, et de dénoncer les discriminations.

Conclusion

Sans précédent dans l'histoire non seulement de l'Asie du Sud-Est mais également de la planète, la pandémie de COVID-19 place la sous-région à la croisée des chemins. Une voie risque de mener à une récession profonde et prolongée, exacerbée par la fermeture des frontières et marquée par la montée des tensions sociales, les vulnérabilités et un retour à un mode non durable de développement. Une autre voie peut conduire à l'adoption de politiques coordonnées aux niveaux mondial et régional qui tiennent compte de la nécessité d'une approche inclusive, résiliente et durable du développement.

Le processus de relance offre des possibilités de reconstruire en mieux, notamment grâce à une gouvernance efficace et inclusive, à la suppression des inégalités systémiques, à la réduction des vulnérabilités, à l'alignement des mesures de relance sur les objectifs de développement durable et à la mise au point de technologies à faible intensité de carbone. Pour être efficace, la riposte sanitaire nécessitera de mettre de côté des différends vieux de plusieurs décennies et de se

recentrer sur le renforcement de la coopération et de la confiance entre les parties à un conflit. Elle supposera également une coopération et une coordination intergouvernementales pour protéger les populations à risque.

Pour être efficace, la riposte sanitaire nécessitera de mettre de côté des différends vieux de plusieurs décennies et de se recentrer sur le renforcement de la coopération et de la confiance entre les parties à un conflit. Elle supposera également une coopération et une coordination intergouvernementales pour protéger les populations à risque.

Alors que la reprise s'accélère, l'Organisation des Nations Unies se tient prête à collaborer avec les pays d'Asie du Sud-Est, l'ASEAN et la communauté internationale en vue de faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable, de favoriser le relèvement après la COVID-19 et de renforcer la résilience face aux futures pandémies.